PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Chas Rieder vs L. E. Grevenig.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 31,390—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 18e jour d'août 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux situés Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, de la propriété ci-après décrite à savoir: 4 barils port wine, 3 demi barils port wine, 8 barils contenant du whisky en flasks, 1 slot weighing machine, 1 stove, 6 pots vitrés et encadrements, 1 comptoir à huitres et étagères, 1 glacière, 1 vitrine en verre, 1 petit comptoir, 3 glass screens, 1 table à lunch, 1 slot machine, 1 range, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. LEON MARTINY, Constable.

9 août—9 16 18

Guillaume Mothe vs John J. Bauerlin.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 8,285—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le LUNDI 15 août 1898, à 10:30 heures A. M. au local No 212 rue Morgan, dans le cinquième district de cette ville, des propriétés ci-dessous décrite, à savoir.

Deux chaises de barbier, un washstand et bol, une table avec marbre, un water cooler, un pot à eau, deux miroirs, deux porte chapeaux, sept chaises, un tabouret, un petit miroir et un scrap basket.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY.

Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

6 août—6 10 14

John Lafitte vs John J. Bauerlin.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 8,284—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, le LUNDI 15 août 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux No 228, rue Seguin dans le Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un lot de meubles de maison et ustensils de cuisine d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée

Conditions—Comptant sur les lieux

N. E HUMPHREY

Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

6août—6 10 14

AVIS AUX CREANCIERS.

In Re Liquidation de la Jackson Fire & Marine Insurance Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 51,323—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par F. W. Young, Maurice Generelly et Lucien J. Doize, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 août—10 14 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 57,204—Cour Civile de District—Division D—Rudolph Weber vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du plaignant, Rudolph Weber, soit convoquée et tenue pardevant Theo G Spitzfaden, notaire public en son bureau, chambre 8 No 708 rue Union en cette ville commençant le 12me jour de septembre 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du plaignant pour un répit, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personne du dit pétitionnaire soient suspendues; que H. J. Rhodes avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire

Nouvelle-Orléans, 9 août 1898.

Signé: F A. MONROE.

Juge de cette Cour Division C, agissant pour l'hon N H. Rightor, juge Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député-greffier.

10 août—10 24—sept 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans No 57,187 Division A—William T. Pate vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétititionnaire William T. Pate soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, esq., notaire public en son bureau No 734 rue Commune, en cette ville, commençant le jeudi 29me jour d'août 1898 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toute procédure judiciaire contre la personne aussi bien que les propriétés dudit pétitionnaire soient suspendue et qu'un inventaire des biens dudit pétitionnaire soit pris par Joseph D. Taylor, notaire public et que Hy Messonnier et L J Guerin soient nommés et assermentés comme estimateurs pour estimer la valeur de la propriété à être inventoriée d'après la loi

Nouvelle-Orléans, 8 août 1898.

(Signé) Geo H. THEARD,

Juge de cette Cour, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, Division A maintenant absent en voyage.

Pour copie conforme:

Jas D. RANKIN, député greffier.

James B. Rosse, Jr., avocat.

9 août—9 13 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—No 57,002—Division B—F. J. Odendahl & Son et F. J. Oderdahl et Alexander M. Odendahl, individuellement, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la raison sociale de F. J. Odendahl & Son et la cession des biens de F. J. Odendahl et Alexander M. Odendahl, individuellement, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant James C. Henriques, notaire public en cette ville, le 10me jour d'août 1898, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la cession des biens des insolvables, de voter sur leur décharge de dettes, élire un syndic et considérer toutes autres questions qui peuvent être portées devant la dite réunion, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété desdits insolvables soient suspendues, et que J C. Gilmore de cette ville soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 5 juillet 1898.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.

Benjamin Ory, avocat.

10 juil—10 26—août 10

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

1er mars—

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Veuve J. B. Marmouget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,148—Division E—Attendu que Ambroise Jean Baptiste Marmouget a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administion dans la succession de feu Mme Veuve J. B. Marmouget, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10août - 10 14 19

Succession de Mme Brady, veuve Dominique Cazeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,813—Division D—Attendu que Mme Mary Cazeaux, tutrice de Katy D. Cazeaux, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice dative dans la succession de feue Mme Mary Brady, veuve Dominique Cazeaux décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

9 août 9 13 18

Succession de Jules Bauduc et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,532—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles L. Bauduc administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6 août—6 10 15

Succession de Mlle Mélanie Boé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,347—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre M. Fourguette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

5 août—5 9 14

Succession de Harrison Rose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,135—Division D Attendu que Mme Anna Ophelia Bagner, veuve de Harrison Rose, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harrison Rose, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 août—3 7 12

Succession de Mme Jeanne Marie Lehz, veuve en premier mariage de Jean Marie Lagarde, et veuve en second mariage de Alexandre Duffard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,172—Division B—Attendu que Mme Madeline Baudean (née Lagarde) femme de Léon Baudean, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Jeanne Marie Lehz, veuve en premier mariage de Jean Marie Lagarde, et veuve en second mariage de Alexandre Duffard, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

2 août—2 6 11

Succession de Elisabeth Feidner, femme de Philip Kassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,242—Division E—Attendu que Jacob Kassel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Elisabeth Feidner, femme de Philip Kassel, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

2 août—2 6 11

Bureau des Commissaires du district des Levées d'Orléans.

Chambre 14, Temple Maçonnique, Nouvelle-Orléans, 5 août 1898.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à midi le Jeudi 25 août 1898, pour l'achat de $325,000 (ou une partie) de bons du District de Levée d'Orléans de la dénomination de $1,000 chacun, portant intérêt au taux de 5 0\0 par an avec des coupons adjoints, payables semi-annuellement le 1er mars et le 1er septembre, avec le droit dudit bureau de rembourser lesdits bons, en tout ou en partie, à leur valeur indiquée après une période de cinq années à partir de la dite date de l'émission.

Aucune proposition sera entretenue pour moins que le pair avec intérêts accrus s'il y en a

Toute proposition devra être accompagnée d'un chèque certifié, représentant 5 0\0 du montant offert. Ces bons sont autorisés par l'acte 116 de la Législature de 1898.

Le bureau se réserve le droit de rejeter aucune ou toutes les propositions. Les bons seront délivrés le, ou vers le 1er septembre 1898. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau.

O THOMAN, Président.

T. J. DUGGAN, Secrétaire.

6 août—6 au 25 inc

MAGASIN DU BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 déc 97—1

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 7 Septembre.

Vente en partage de propriété de choix du Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—MERCREDI, le 7 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et en obéissance à un ordre issu et signé et portant la date du 28 juillet 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé; dans l'affaire intitulée Madame Madeline Gilabert vs John Pons et als, No 56,068 du dossier de la susdite Cour; à l'enchère publique il sera vendu—

No 2011 rue Nord Remparts—Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.; situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union (maintenant Touro), Bons Enfants (maintenant St Claude), Français et Remparts, lequel lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence simple à deux étages en bois et couverte en ardoises, contenant au rez-de-chaussez vestibule, salons doubles à arche, grande salle à manger et office; au premier étage vestibule 3 grandes chambres et chambre de vestibule. Dans le fond de lot est une bâtisse de cuisine en briques à deux étages, contenant quatre chambres. Il y a également dans le fond du lot un hangar et petits chambre, deux citernes, toute la cour est pavée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, payable en un et deux ans de la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, représenté par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et par toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant desdits billets ou de quelque partie de cela et les clauses usuelles d'assurances, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en sus de son enchère les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété pour l'année 1898. Le dépôt usuel de 10 pour cent du prix de l'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 août—7 14 21 28—sept 4 5 6 7

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un cottage double et un cottage simple dans le Premier District,

Encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Galvez, dans l'ilet borné par les rues Johnson et Palmyre.

Succession de Veuve Alexandrine Lartigue Carpente.

No 54,891—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, le 25 août 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, signé le 21 juillet 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson ou Gasquet Galvez, Johnson et Palmyre composée de deux lots, désignés par les numéros un et deux dans l'ilet 28 sur un plan d'Allen D'Hémécourt, daté le 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de Chas Cuvillier ancien notaire en cette ville, le 10 octobre 1853, étant d'une forme triangulaire et mesurant cinquante-huit pieds [58] de face à la rue Jackson ou Gasquet, cent cinquante-neuf pieds [159] dix pouces [10"] et sept lignes [7'''] de profondeur et façade sur la rue Galvez, et cent soixante-dix pieds [170'] six lignes [6'''] sur la ligne diagonale allant de la rue Gasquet à la rue Galvez. Etant la même propriété qui fut acquise par Lucien Lartigue de H. Griffen par acte de vente passé pardevant P. Chas. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, à la date du 18 août 1859. Les améliorations consistent en un cottage simple No 2128 avenue Cleveland, contenant 3 chambres et un cottage double Nos 2130 et 2132 avenue Cleveland, encoignure Galvez, contenant 3 chambres et cuisine de chaque côtés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0\0 par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité etc. Un dépôt de 10 0\0 comptant sera réquis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais de l'acquéreur.

24 juil — 24 31 — août 7 14 21 25

LIGNE COURTE

CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal;

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

Départs Arrivages.

Express de la Californie..8.15 a m., 6:15 p m.

Ft Worth, Hot Springs et

St Louis Ex.... 7:20 p.m. 9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p m a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, faisant connection pour Hot Springs et St Louis.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O. Lne. PETER LUGENBUHL, agent de ville des passagers N. O. E. P. TURNER agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. E. S THORNE, Troisième vice-président et directeur-général, Dallas, Tex.

1er déc—

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du Petit Journal et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du Guide de Poche franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 20cents; relié 50 cents.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succesion de William Lee et Mary Lee, sa femme décédée—No 57,095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 13 septembre 1898, à midi à la Bourse Nos 629 et 361 rue Commune, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 2 août 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick d'annoncer et de vendre, après les délais usuels et les annonces, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Willow, désigné par la lettre C, sur un devis fait par Charles de L'Isle, voyer, daté le 14 août 1891, annexé pour référence à un acte de vente à M. Ford, daté le 16 octobre 1891, pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, et mesurant trente-et-un pieds trois pouces (31' 3") de face à la rue Cypress, sur cent pieds (100') de profondeur entre lignes parallèles.

2o Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Willow, désigné par la lettre "A" sur un plan fait par Charles De l'Isle, voyer en date du 14 août 1891, annexé pour référence à un acte de vente à M Ford en date du 16 octobre 1891, pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, et conformément au dit plan mesurant trente et un pieds (31' 3") sur la rue Cypress par quatre-vingt-dix-huit pieds onze pouces de profondeur (98 11") et face à la rue Clara et forme l'encoignure et entre lignes parallèles, ayant une allée en commun de trois pieds deux pouces (3' 2") ouvrant sur la rue Clara.

Aussi—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, ledit lot de terre est désigné par la lettre "B" selon ledit plan de Charles De L'Isle et mesurant trente-et-un pieds trois pouces (31' 3") de face à la rue Cypress sur une profondeur de cent pieds six pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeur. Acte de vente contient toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur ou les acquéreurs en outre assumeront le paiement de toutes les taxes dues à l'Etat en 1898 en sus du prix de l'enchère. Acte de vente pardevant Robert P. Upten, notaire, au frais des acquéreurs.

7 août—7 14 21 28—sept 4 11 12 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunérative, double à deux étages, Nos 1826 et 1828 rue Thalie, entre les rues Baronne et Dryades.

Dans l'affaire de Mme Mary Cazeaux, tutrice vs James Brady et als No 57,101 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 23 août 1898, à midi à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent complètement tous les détails et toutes les dimensions etc, conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, agissant pour et dans la place de l'Hon. N H. Rightor, juge de la même cour, Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 19 juillet 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces légales usuels, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le lot de terre dans l'ilet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Melpomène, ayant (31' 11" 5''') trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Thalie, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5''') de profondeur entre lignes parallèles avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en la maison double Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages portant les numéros municipaux ci-dessus mentionnés et contenant 7 chambres, de chaque côté, ensemble avec les dépendances, citernes, pavage en briques, allée commune etc, rapportant $27,00 par mois de revenu.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, paiements égaux en billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que pacte de non aliénando, le transfert de l'assurance, cinq pour cent honoraires d'avocat, etc., l'acquéreur assumant les taxes sur ladite propriété pour l'année 1898, au dessus et en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles Forman, notaire, bureau 126 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 21 28—août 5 12 21 22 23

W. D. Kingston.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William J. Vason—No 54,337—Cour Civile de District Division E, paroisse d'Orléans—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la susdite Cour, ledit ordre daté et signé le 23 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre à mon bureau No 802 rue Perdido, à l'enchère publique, MERCREDI le 10 août 1898, à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° La moitié d'un intérêt non divisé dans deux certains lots de terre situés dans l'ilet No 35, borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et St James. Nos 1 et 2 mesurent chacun 27 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 3 et 4, et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Wm H. Wright, notaire aux frais de l'acquéreur.

W. D KINGSTON, Encanteur, 802 rue Perdido.

9 juil—9 16 23 30—10 août

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire des successions Léonard C. Hertien et épouse—No 56,983—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HECKER & SMITH, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 juillet 1898, par l'Hon. F. A Monroe, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Octavia et Joseph, désignés comme lots Nos 7 et 10 sur un plan par C. A. Hedin voyer, en date du 4 novembre 1854. Conformément audit plan lesdits lots mesurent comme suit: le lot No 7, 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, et le lot No 10, 30 pieds de face à la rue Octavia sur une profondeur de 139 pieds 3 pouces. Les améliorations consistent en un cottage, avec sept chambres.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de 1898, de faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente et de payer pour les actes de vente pardevant Fergus Kernan notaire.

31 juil—31—août 7 14 28 — sept 1

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille")

1er sept—1 an—

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

LA PLUS IMPORTANTE ATTRACTION —DE LA— SAISON

UNE GRANDE OCCASION —POUR LES— CAPITALISTES, SPECULATEURS ET CEUX QUI DESIRENT AVOIR UNE RESIDENCE D'ACQUERIR UN Splendide Terrain Ou de faire un PLACEMENT SOLIDE ET LUCRATIF,

TOUT L'ILET

BORNÉ PAR

L'Avenue Carrollton, les rues Oak, Plum et Dublin,

SUBDIVISE EN 26 LOTS

A' LENCAN,

—LE—

JEUDI, 11 AOUT 1898

A MIDI.

In re Frank Zengel administrateur vs Mme Louisa Davigneaud ou Lane.

No 56,912—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI 11 août 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, où les plans sont exhibés, conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 24 juin 1898 et signé le 30 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 151 sur un plan de Carrollton; lequel ilet est borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Quatrième (maintenant Oak), et Plum, et mesurant 301 pieds de face sur chacune de l'avenue Carrollton et de la rue Dublin et 326 pieds sur chacune des rues Oak et Plum, et est subdivisé dans 26 lots qui seront vendus comme suit: Les lots Nos 1 à 7 mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds, et seront vendus un avec le privilège du tout. Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds, 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur, seront vendus ensembles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Plum. Les améliorations sur les trois lots ci dessus consistent de deux cottages doubles, ayant 3 chambres de chaque côté; et un cottage simple ayant 3 chambres. Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 28 pieds, 8 pouces de face à la rue Plum sur 150 pieds 6 pouces de profondeur, et seront vendus séparément. Le lot No 14 mesurant 30 pieds 1 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Carrollton, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Plum. Les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 pieds, 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, et seront vendus un avec le privilège de plus. Les lots Nos 19, 20 et 21 mesurant chacun 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds et seront vendus ensemble. Les améliorations sur les trois lots ci-dessus consistent d'un vaste cottage simple avec mansarde. Le lot No 23 mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à l'avenue Carrolton sur une profondeur de 120 pieds, et formant l'encoignure de la rue Oak et de l'avenue Carrolton, Le lot No 22 mesurant 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds et le lot 23 sera vendu avec le privilège du lot 22. Les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Oak (autrefois Quatrième) sur 150 pieds 6 pouces de profondeur et seront vendus avec le privilège.

Ces lots sont situés dans la plus aristocratique portion de cette délicieuse avenue, et comme placement et charmantes résidences ne peuvent être égalés dans toute la ville, touchant à ou dans la localité immédiate des superbes demeures de MM. Wm Atkinson, F. C. Gregory, Thos Sully, F. Codman Ford, Albin Spie, Espy M. Williams, W. R. Lyman, Dr J. J. Diet et plusieurs autres.

Termes et conditions—Un tiers (ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; les paiements différés, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représentés par des billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'intérêt payable annuellement, garanti par lien de vendeur et privilège, et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte devant contenir le pacte de "non alienando". L'acquéreur devant faire assurer les bâtisses sur la propriété pour toute leur valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets, et transférer les polices d'assurances au porteur des billets, de payer les honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en cas de procès de poursuites judiciaire pour le recouvrement du montant des dits billets ou de quelque partie de cela; d'assumer les taxes de l'année 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent de son enchère. Actes de vente devant être passés pardevant Frédérick Diebel, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 juil—10 17 24 31—août 7 11

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	[illegible]
Six mois	1 [illegible]
Quatre mois	1 [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.... CHARTRES....

NOMS Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras) maintenant Constance.

Martin, maintenant Willow

Delord, maintenant avenue Howard.

Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.

Oak, maintenant Orchid.

Port, maintenant Moss.

St-Jean, maintenant Bell.

Washington, maintenant Rouquette.

Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.

Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).

Calhoun, maintenant Arthur.

Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett.

Gaines, maintenant Germain.

Génois, maintenant Freeman.

Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).

Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.

Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.

Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.

Pope, maintenant Home.

Rossini, maintenant Rosalind.

Warsaw, maintenant République.

Adams, maintenant Alabo.

Alexander, maintenant Kentucky.

Bagatelle, maintenant Bourbon.

Delaronde, maintenant Douglass.

Dryden, maintenant Dinsmore.

Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.

Enghein, maintenant avenue Lafayette.

Génie, maintenant Grant.

Girod, maintenant Villeré.

Bons-Enfants, maintenant St-Claude.

Hunters, maintenant Eads.

Joséphine, maintenant Japonica.

Jumonville, maintenant Pontalba.

Léonidas, maintenant Lombard.

Livingston, maintenant Mandalin.

Monroe, maintenant Tupelo.

Petre, maintenant Dubreuil.

Poète, maintenant Avenue St-Roch.

Solomon, maintenant Sabrano.

Socrates, maintenant Selma.

Solon, maintenant Sénat.

Union, maintenant Touro.

Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).

Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)

Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudez.

Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.

Chestnut, maintenant Belleville.

Church, maintenant Kent.

Decatur, maintenant Diana.

Franklin, maintenant Nunez.

Hancock, maintenant Hermosa.

Jackson, maintenant Avenue Slidell.

Jefferson, maintenant Rivière.

Lapeyrouse, maintenant Lamarque.

Madison, maintenant Avenue Brooklyn.

Market, maintenant Avenue Opelousas.

Monroe, maintenant Teche.

Octavia, maintenant Clyde.

Penn, maintenant Puller.

Peter, maintenant Avenue Pelican.

Villeré, maintenant Morgan.

Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.

Louisa, maintenant Irma.

Green, maintenant S. Liberté.

Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.

Market, maintenant Meadow

St-Patrick, maintenant Saratoga.

Washington, maintenant Hampson.

Arcadie, maintenant Magnolia.

Barthélemy (de Upperline à Calhoun).

Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).

Gasquet, maintenant Vincent.

Henry, maintenant Willow.

Miro (de Walnut à Lower Line) Spruce.

Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Elba.

Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Eve.

Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.

Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architects, N. C., maintenant Apollonia.

Bernadotte (de Douzième ou Apricot à N. Line), maintenant Protection.

Canada, maintenant Sycamore.

Clay, maintenant Cherry.

Clinton, maintenant Cherokee.

Cyprès, maintenant Panola.

De Armas, maintenant Mississippi.

Huitième, maintenant Spruce.

Dix-Huitième, maintenant Peach.